


| | | |
|---------------|---------|----------|
| 10.00 crédits | 240.0 h | Q1 ou Q2 |
|---------------|---------|----------|



Cette unité d'enseignement n'est pas accessible aux étudiants d'échange !

| | |
|---|--|
| Enseignants | Hambye Philippe ; |
| Langue d'enseignement | Français |
| Lieu du cours | Louvain-la-Neuve |
| Thèmes abordés | Dans le cadre du stage, l'étudiant sera amené à se spécialiser dans un sujet particulier. Pour se préparer, l'étudiant approfondira ce thème par des recherches personnelles et des lectures, avant son arrivée sur le lieu du stage. |
| Acquis d'apprentissage | <p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>Au cours d'un stage d'une durée comprise entre 150 et 210 heures en linguistique et ses applications, à réaliser dans une entreprise ou un centre de recherche, l'étudiant aura acquis les compétences suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • il prendra en charge ou contribuera directement à la réalisation d'un projet ayant une composante linguistique importante (enseignement des langues, politique linguistique, test de compétence linguistique, rédaction d'ouvrages pédagogiques, dictionnaires, etc.) ; • il mettra en pratique un large éventail des connaissances et compétences acquises dans le cadre des cours, découvrira les exigences du développement de projets en linguistique appliquée et prendra contact avec le milieu professionnel de l'entreprise ou de la recherche. <p>L'étudiant sera encadré par l'équipe d'accueil (laboratoire, entreprise privée ou publique) et travaillera sous la responsabilité directe d'un maître de stage choisi dans le lieu de stage.</p> |
| Modes d'évaluation des acquis des étudiants | <p>Le stage fera l'objet d'une évaluation sous la forme d'un rapport de stage circonstancié, d'une longueur de 8.000 à 10.000 mots (environ 20 pages). Le rapport de stage sera rédigé dans une des langues inscrites au programme de l'étudiant-e et sera évalué par un enseignant de l'UCLouvain désigné par responsable académique des stages du master en linguistique, ainsi que par le maître de stage, qui tiendra compte dans son évaluation de la qualité du travail réalisé durant le stage. La note finale est attribuée par l'enseignant UCLouvain. Le rapport devra comporter:</p> <ul style="list-style-type: none"> • une synthèse pertinente et bien documentée de l'entreprise ou du laboratoire au sein duquel le stage a été effectué, • une présentation des objectifs du stage et des tâches effectuées par la/le stagiaire, • une réflexion critique sur les difficultés rencontrées lors du stage, sur la façon dont la/le stagiaire a pu mobiliser dans le cadre du stage les savoirs et compétences acquises lors de sa formation, et sur les apprentissages dont elle/il a pu bénéficier grâce à son expérience de stage. <p>L'évaluation portera sur le respect de ces consignes, sur la qualité et la pertinence de la présentation des informations et de l'analyse et sur la qualité de la langue écrite.</p> |
| Faculté ou entité en charge: | ELAL |

| Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE) | | | | |
|--|--------|---------|-----------|---|
| Intitulé du programme | Sigle | Crédits | Prérequis | Acquis d'apprentissage |
| Master [120] en linguistique | LING2M | 10 | |  |